



NOUVEAU !!! Commandez et payez votre chéquier en ligne : cantal.fr

ou alors :

Merci de compléter le bon de commande ci-dessous à partir du 22 Mai 2018 et de le **renvoyer par courrier** ou **de le déposer** à l'adresse suivante :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL
Guichet Unique Jeunesse - Hôtel du Département - 28, Avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex

CE BON DE COMMANDE DEVRA ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- **De 8 €** sous forme de chèque (libellé à l'ordre du **Régisseur du PASSCANTAL**) ou en espèces.
- **D'un justificatif d'âge de l'enfant**
(carte d'identité, livret de famille ou passeport)
- **D'un justificatif de résidence sur le département** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...)

Sous 15 jours, vous recevrez **le chéquier qui pourra être utilisé jusqu'au 14 juin 2019**, il sera accompagné d'une fiche explicative sur le dispositif.

DU NOUVEAU POUR TOUS



DES RÉDUC
qui font la Diff!

8€ = 100€

SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE
VACANCES | CINÉMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...

**CHÉQUIER UTILISABLE DU :
15/06/2018 AU 14/06/2019**

POUR TOUS LES JEUNES CANTALIENS NÉS ENTRE le 1^{er} Janvier 2001 & le 31 Décembre 2015

BON DE COMMANDE

2018|2019

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT :

Date de naissance :

...../...../.....

Sexe : M F

VOS COORDONNÉES AFIN DE VOUS ENVOYER LE CHÉQUIER PASSCANTAL

(adresse des parents, du responsable légal, du tuteur, ou autres...)

NOM / PRÉNOM DU REPRESENTANT LEGAL :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E- mail :

Portable :

Téléphone :

Fait à

, le / /

Signature du représentant légal :



Chaque jour à vos côtés



Le responsable du présent traitement est le Président du Conseil Départemental du Cantal. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des bénéficiaires des actions mises en place en faveur des jeunes (obtention du chéquier PASSCANTAL). Les destinataires des données sont : les agents de la mission PASSCANTAL du Conseil Départemental, ainsi que l'entreprise APPLICAM, fournisseur des chèquiers. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit avec justificatif d'identité, au gestionnaire du PassCantal, Hôtel du Département, 28 Avenue Gambetta, 15 000 AURILLAC. Vous pouvez également, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Conception : OSMOSE COMMUNICATION / Impression : IMPRIMERIE CHAMPAGNAC